



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 23 juillet 2013

NFP (2013) RAP 1

**POINTS DE CONTACT NATIONAUX SUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

**1ÈRE RÉUNION DE POINTS DE CONTACT NATIONAUX SUR L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES**

RAPPORT DE LA REUNION

1. Présentation et allocution de bienvenue de la présidente de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La présidente de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC), M^{me} Carlien Scheele, accueille les participants à la première réunion des points de contact nationaux (NFP). Elle invite ces derniers, les membres élus de la GEC et les membres du Secrétariat à se présenter brièvement. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe I au présent rapport. La liste des participants fait l'objet de l'Annexe II.

La présidente expose les principaux objectifs de la réunion :

- permettre aux NFP et aux membres de la GEC et du Secrétariat de faire connaissance ;
- faire le point sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées au cours de la première année du programme transversal pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- débattre et identifier les moyens de renforcer la collaboration entre les différentes structures ;
- discuter des travaux en cours et des futures activités éventuelles.

M^{me} Tatiana Parvu, ambassadrice et coordonnatrice thématique du Comité des Ministres sur l'égalité et la traite, salue les NFP et souligne l'importance que le Comité des Ministres attache à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que son soutien au nouveau programme transversal. Elle exprime également son propre engagement à faire évoluer la situation dans ce domaine.

2. Bilan du premier anniversaire du programme du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes : contributions des NFP et de la GEC

La présidente présente les travaux en cours, en mettant l'accent sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées durant la première année du programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle insiste sur le principal objectif du programme, à savoir combler le fossé entre l'égalité de droit et l'égalité de fait entre les femmes et les hommes et appliquer les normes pertinentes du Conseil de l'Europe et des autres organisations internationales actives dans ce domaine. Le programme vise également à faire adopter une démarche soucieuse de l'égalité entre les femmes et les hommes par les différents organes du Conseil de l'Europe qui prennent des décisions, prodiguent des conseils ou assurent un suivi. Il est axé sur les normes et l'acquis du Conseil de l'Europe, sur ses structures d'appui – GEC, NFP, rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes et équipe inter-secrétariats chargée de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes – et sur les partenariats conclus avec d'autres organisations régionales ou internationales.

Aperçu des principales structures

- **Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC)** : sous la supervision du Comité directeur sur les droits de l'homme (CDDH), la GEC mène les travaux intergouvernementaux concernant l'égalité entre les femmes et les hommes qui lui ont été assignés par le Comité des Ministres.
- **Points de contact nationaux (NFP)** : nommés par les autorités des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, les NFP assurent le lien entre le programme transversal du Conseil de l'Europe et les acteurs et mécanismes chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle nationale.
- **Rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes** : nommés par les comités directeurs du Conseil de l'Europe et d'autres organes intergouvernementaux ou de suivi, ils sont chargés de promouvoir l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les travaux et activités de leurs structures respectives.
- **Coordonnatrice thématique** du Comité des Ministres sur l'égalité et la traite.
- **Equipe inter-sécrétariats du Conseil de l'Europe chargée de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes** : son rôle est de permettre une coopération et une synergie d'action afin de parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Organisation.

La présidente expose les trois domaines prioritaires identifiés par la GEC, sur lesquels travaillent les différentes structures du programme transversal :

- les médias et l'image de la femme ;
- garantir l'égalité d'accès des femmes à la justice ;
- prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes.

Pendant sa première année d'existence, le programme transversal a donné lieu à différentes activités, parmi lesquelles :

- élaboration et lancement du programme transversal pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- préparation et organisation de trois réunions de la GEC (qui ont permis entre autres de définir et d'élaborer le programme de travail dans les trois domaines prioritaires) ;
- préparation d'une étude préliminaire sur l'égalité d'accès des femmes à la justice ;
- organisation d'un premier échange de vues entre la GEC et les rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes en novembre 2012 ;
- préparation et lancement du quatrième cycle de suivi de la Recommandation Rec (2002) 5 du Comité des Ministres sur la protection des femmes contre la violence ;
- préparation et organisation de la première réunion des NFP et de la conférence sur « les médias et l'image de la femme » ;

- préparation du projet de stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La présidente salue la contribution des NFP à toutes les activités menées par le programme transversal. Elle souligne l'importance de poursuivre le dialogue et l'échange d'informations, en particulier pour les travaux concernant les trois domaines prioritaires et dans la perspective de l'adoption et de la mise en œuvre de la future stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au cours de la discussion qui suit, les NFP présentent un aperçu des activités menées dans leur pays en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, en mettant plus particulièrement l'accent sur les travaux en cours et les avancées enregistrées dans les trois domaines prioritaires. La discussion et les présentations peuvent se résumer ainsi :

- nouvelles politiques, structures et lois en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes – plans d'action nationaux, création de nouvelles structures, révision de la législation, mise en place de voies de recours en cas de violation : **Arménie, France, Géorgie, Grèce, Slovénie ;**
- violence à l'égard des femmes et violence domestique – adoption de plans d'action et de politiques à l'échelle nationale, préparation de la signature et de la ratification de la Convention d'Istanbul (création de refuges, études sur le coût de la violence, permanences téléphoniques multilingues, harmonisation de la législation avec les dispositions de la Convention) : **Allemagne, Danemark, Géorgie, Grèce, France, Irlande, Moldova, Monténégro, Pologne, Portugal, Slovénie, Suisse ;**
- accès à la justice – études et activités liées à l'intégration de facteurs intersectoriels, instauration d'un accès gratuit à la justice pour les femmes victimes de violence, mesures visant à faciliter l'accès direct aux associations d'avocats : **Danemark, Grèce, Suisse ;**
- adoption d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (prise en compte de cette question dans le processus budgétaire, évaluation de l'impact sur les hommes et les femmes) : **Arménie, Grèce, Portugal, Slovénie ;**
- personnes LGBT (diffusion de la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Conseil de l'Europe sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, soutien aux personnes LGBT victimes de violence) : **Grèce, Portugal ;**
- médias (réforme de la réglementation de la publicité, coopération avec les organes de réglementation, prix décernés à des journalistes, études sur les bonnes pratiques dans les médias, auto-évaluation des médias, collecte de données, conférences thématiques) : **Grèce, Irlande, Moldova, Suisse ;**
- accès des femmes à la prise de décision politique et publique (plans d'action nationaux, réforme des structures chargées de l'égalité entre les femmes et les hommes, soutien aux ONG, réforme de la législation interne, sanctions financières contre les partis politiques, programmes de parrainage, quotas) : **Arménie, France, Irlande, Malte, Monténégro ;**
- le rôle des femmes dans la société après un conflit (mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)10 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le rôle des femmes et des hommes dans la prévention et la résolution des conflits et la consolidation de la paix) : **Géorgie ;**

- l'égalité dans le secteur économique (loi sur l'égalité salariale, base de données et informations gratuites sur l'égalité salariale, rapport sur l'écart entre les pensions des femmes et celles des hommes) : **France, Monténégro, Suisse** ;
- facteurs de discrimination intersectoriels (reconnaissance par la législation, études spécifiques sur la justice, programme de prise en compte dans la budgétisation des questions de genre spécifiques aux femmes migrantes) : **Grèce, Slovénie, Suisse** ;
- participation des hommes aux efforts en faveur de l'égalité (réunion conjointe d'organisations défendant les hommes et les femmes et militant pour l'égalité) : **Suisse** ;
- quotas (recherche, lois instaurant des quotas dans les conseils d'administration des organes publics et dans le secteur privé) : **France, Malte** ;
- impact de la crise économique sur les femmes (événements sur les effets des récents changements législatifs et des restrictions budgétaires concernant les services chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes) : **Grèce, Slovénie**.

Au terme de la discussion, il est convenu que :

- les NFP enverront au Secrétariat les documents et informations utiles aux travaux du programme transversal et de leurs collègues, notamment les études sur le coût de la violence et l'accès des femmes à la justice, les comptes rendus des événements organisés et les bonnes pratiques qui existent dans leur pays.

3. Points de contact nationaux : rôle et méthodes de travail

La présidente rappelle les principales fonctions et le rôle des NFP.

Au niveau national :

- assurer le lien entre le programme transversal du Conseil de l'Europe et les acteurs et mécanismes chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle nationale (gouvernement, parlement, collectivités locales et régionales, société civile et secteur privé) ;
- promouvoir les normes internationales.

Au niveau international :

- être une source d'inspiration et d'expertise pour le programme de coopération du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- prodiguer des conseils et apporter des compétences en contribuant à la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'aux travaux et activités du programme transversal. Cet aspect est d'autant plus important que le nombre d'Etats membres représentés au sein de la GEC par des membres élus est limité.

La présidente rappelle que des progrès importants ont été réalisés malgré les difficultés inhérentes à la mise en place d'un nouveau programme transversal. Le rôle des divers éléments du programme continue d'être affiné et consolidé, et les méthodes de travail sont développées et adaptées pour garantir une coordination efficace et des synergies, notamment entre les trois piliers que sont la GEC, les NFP et les rapporteurs.

Les NFP évoquent leur expérience pendant la première année d'existence du programme. Plusieurs ont l'impression de ne pas avoir été partie prenante au choix des priorités ou à la prise de décisions. S'ils ont pu participer aux différents processus, activités et travaux du programme en envoyant des contributions écrites, des informations et des commentaires, au final ce sont les membres élus de la GEC qui ont débattu et tranché. Même en étant pleinement informé des nouveaux développements, il est difficile d'influer sur le choix et la mise en œuvre des priorités sans assister ni participer activement aux réunions de la GEC.

La présidente explique que tous les Etats membres peuvent assister et contribuer aux réunions de la GEC. Les NFP indiquent que l'une des raisons pour lesquelles ils ne peuvent pas assister aux réunions de la GEC est le manque de financement, mais aussi les autres responsabilités et obligations qu'ils doivent assumer dans leur structure nationale. Tous sont prêts à consacrer du temps et des efforts et, si des fonds sont disponibles, à assister et contribuer aux réunions de la GEC. Une présence et une participation accrues aux réunions de la GEC permettront aux membres de maintenir les possibilités de travailler en réseau et de préserver l'« esprit de groupe » qui s'est formé au fil des ans dans l'ancien CDEG et dans les nouvelles structures.

La présidente souligne que les NFP continuent et continueront à bénéficier du soutien de la GEC à travers la conférence annuelle. De plus, la GEC et le Secrétariat étudient d'autres pistes pour faciliter la coopération avec et entre les NFP, la GEC et les rapporteurs, notamment grâce à une participation et une contribution aux événements portant sur leur travail et leurs centres d'intérêt (accès à la justice des femmes victimes de violence, dimension de genre de la corruption, etc.). Des événements régionaux rassemblant les NFP autour de thèmes liés à la stratégie pourraient également être organisés à Strasbourg ou dans un autre Etat membre (sous réserve de financement). Ce type de manifestation permettrait aux NFP de débattre et d'échanger des informations et des expériences sur la stratégie et les domaines prioritaires. Un questionnaire a été envoyé à cette fin à tous les NFP afin qu'ils indiquent leurs domaines de compétence. Le Secrétariat a reçu des réponses de la plupart des NFP ; ces informations permettront des contacts lors des futurs travaux et activités et faciliteront les relations avec les rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plusieurs NFP soulignent que la première conférence a été très enrichissante et que les exemples donnés par les intervenants sur les médias et l'image de la femme seront pris en compte dans leur pays. La première réunion les a rassurés sur les efforts faits pour les associer étroitement aux travaux et activités du programme transversal et ils espèrent que cela renforcera leur sentiment d'être partie prenante. Ils réitèrent leur attachement à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et à continuer à soutenir le programme transversal par leur expérience et leur expertise. Ils avancent des idées pour développer leur rôle, notamment par des échanges réguliers d'informations au moyen d'outils électroniques et autres et par leur participation suivie à l'élaboration des documents, au choix des priorités et à l'organisation des activités et événements. Un NFP qui assiste régulièrement aux réunions de la GEC aux frais de son pays souligne l'importance de faire le lien et de développer la coopération avec les collègues d'autres ministères qui siègent dans les comités directeurs du Conseil de l'Europe, en particulier le représentant gouvernemental au sein du CDDH. L'intéressée incite ses collègues à établir des contacts et à influencer sur les processus en

consultant leurs homologues des autres comités directeurs et en discutant régulièrement avec eux. La création d'un espace partagé est également évoquée comme possibilité pour développer la communication interne entre la GEC et les NFP.

A la suite de la discussion, les NFP conviennent de ce qui suit :

- l'organisation d'une réunion des NFP à l'occasion de la conférence annuelle des NFP devrait être maintenue ; elle est jugée importante pour faire le point sur les travaux en cours, débattre des domaines prioritaires et des futurs travaux et faciliter les contacts entre les NFP ainsi qu'entre les NFP et la GEC ;
- les NFP (avec l'appui éventuel du Secrétariat) devraient établir des contacts avec leurs collègues nationaux qui assistent aux réunions des différents comités directeurs du Conseil de l'Europe, en particulier le représentant de leur pays au sein du CDDH ;
- il faudrait lancer et examiner des idées pour accroître la visibilité des NFP. Le Secrétariat est invité à préparer une fiche d'information sur les NFP, à étudier la possibilité de créer un espace partagé et à mettre régulièrement à jour le site internet de l'Égalité entre les femmes et les hommes en y ajoutant des informations sur les travaux et activités en cours ;
- les NFP devraient consulter régulièrement le site internet de l'Égalité entre les femmes et les hommes et y faire publier des informations qu'ils jugent utiles de partager avec leurs collègues et partenaires.

4. Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Secrétariat présente brièvement le projet de stratégie, qui s'appuie sur le vaste acquis juridique et politique du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et sur les conclusions de la dernière Conférence (2010¹) du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes. La stratégie énonce les buts et priorités du programme 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, définit les méthodes de travail et indique les principaux partenaires ainsi que les mesures à adopter pour rendre les résultats plus visibles. Au vu du rôle joué par les NFP dans la mise en œuvre, il est crucial qu'ils soient consultés et qu'ils apportent leur contribution tout au long du processus de rédaction pour que le résultat obtenu réponde à leurs besoins.

Au cours de la discussion qui suit, les NFP soulignent l'importance de la stratégie, qui les guidera dans leur travail et leurs activités. La première conférence annuelle des NFP a été consacrée à l'un des objectifs énoncés dans le projet de stratégie (premier objectif stratégique : combattre les stéréotypes de genre) et a ainsi permis de faire un pas en avant vers la concrétisation de la stratégie. Les NFP souhaitent rester étroitement associés aux travaux et activités liés à ses objectifs stratégiques.

¹ Septième Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes (Baku, 24-25 mai 2010).

http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/05conferences/ministerial-conferences/7th-Ministerial%20Conference/index_fr.asp

A la suite de la discussion, les NFP conviennent de ce qui suit :

- les NFP devraient soutenir le processus d'adoption du projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en ayant des contacts et des discussions avec leurs collègues du CDDH ;
- les NFP devraient continuer à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de la stratégie au niveau national en intégrant les normes et les objectifs stratégiques dans les plans d'action et politiques nationaux ;
- les futures conférences annuelles des NFP devraient aider à atteindre l'un des cinq objectifs stratégiques du projet de stratégie (combattre les stéréotypes, donner accès à la justice, lutter contre la violence à l'égard des femmes, instaurer l'égalité dans la vie publique et la prise de décision, adopter une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes) et à prendre des mesures au niveau national pour appliquer la stratégie.

5. Discussion sur les futures activités

La présidente attire l'attention sur les deux thèmes possibles de la deuxième conférence thématique des NFP. Ils résultent de la dernière réunion ministérielle à Bakou (juin 2010) et s'inscrivent dans les objectifs stratégiques du projet de stratégie :

1. les stéréotypes dans l'éducation ;
2. le rôle des hommes dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au cours de la discussion qui suit, les NFP s'accordent à dire que ces deux thèmes sont en prise avec l'actualité, pertinents par rapport aux travaux et activités du Conseil de l'Europe et conformes au projet de stratégie et à ses objectifs. Le « rôle des hommes dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes » est un thème important qui a été traité à la fois par le secteur intergouvernemental du Conseil de l'Europe dans les années 1990 et par l'Assemblée parlementaire en 2008², mais aussi par l'UE, en particulier l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), qui a rédigé un rapport d'étude sur la participation des hommes aux initiatives en faveur de l'égalité dans l'UE³ et créé une base de données contenant des informations, des coordonnées et des documents provenant de plus de 300 organisations et individus qui contribuent aux travaux dans ce domaine dans les 27 Etats membres de l'UE.

Cela étant, les participants conviennent que les travaux liés aux politiques éducatives sont particulièrement importants pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et ils proposent de consacrer leur prochaine réunion à cette question. Les thèmes évoqués sont par exemple la lutte contre les stéréotypes dans et par l'éducation (notamment le décrochage scolaire des garçons), la mise en place d'une budgétisation tenant compte des questions de

² Voir la Recommandation 1853 (2008) :

<http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta08/FREC1853.htm>

³ Voir la page « *Involvement of men in gender equality within EIGE's working areas* » :

<http://eige.europa.eu/internal/csr/search>

genre dans l'éducation, la question du genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes scolaires, la sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et les initiatives visant à recruter davantage d'hommes dans le secteur éducatif. Un nouveau cycle de suivi de la Recommandation relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation⁴ serait particulièrement souhaitable.

A la suite de la discussion, les NFP conviennent de ce qui suit :

- les stéréotypes de genre dans l'éducation seront le thème principal de la deuxième conférence des NFP ;
- les NFP devraient informer le Secrétariat du souhait éventuel de leur pays d'accueillir la conférence prévue l'an prochain ;
- le Secrétariat devrait envoyer aux NFP le rapport sur le premier cycle de suivi de la Recommandation relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation ;
- le Secrétariat devrait contacter le secteur de l'éducation pour actualiser le questionnaire sur le suivi de la mise en œuvre de la recommandation et convenir des prochaines étapes.

6. Questions diverses

Renouvellement partiel de la GEC

Le Secrétariat informe les participants du renouvellement partiel des membres élus de la GEC par le CDDH lors de la réunion de novembre 2013. Ce dernier nommera 8 nouveaux membres qui participeront aux travaux de la GEC sur le budget du Conseil de l'Europe pour un mandat non renouvelable de deux ans débutant le 1^{er} janvier 2014. Le CDDH lancera la procédure le 15 septembre 2013 : son président adressera une lettre aux 30 Etats membres qui peuvent proposer des candidats. Le Secrétariat rappelle qu'en vertu du règlement adopté par le CDDH en février 2012, les membres élus de la GEC ne peuvent se présenter pour un second mandat consécutif. Les pays dont un représentant a participé aux travaux de la GEC sur le budget du Conseil de l'Europe ne peuvent pas présenter de candidat lors du scrutin suivant ; en revanche, ils peuvent continuer à participer aux travaux à leurs frais.

Au cours de la discussion qui suit, les NFP rappellent l'importance des critères qui doivent guider le CDDH pour élire les membres de la GEC dont la participation est financée par le budget du Conseil de l'Europe. Ces critères sont notamment les suivants : une représentation géographique équilibrée, l'expérience et l'expertise, la disponibilité pour assister à toutes les réunions et la volonté de contribuer activement aux travaux. La présidente et le vice-président de la GEC soulignent qu'en vertu du mandat de la GEC les

⁴ Recommandation CM/Rec(2007)13 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation : <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec%282007%2913&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383>

47 Etats membres sont représentés sur un pied d'égalité. Seuls les 16 membres élus sont défrayés sur le budget ordinaire du Conseil de l'Europe, mais tous les Etats membres peuvent envoyer des représentants aux réunions de la GEC à leurs frais. Leurs représentants au sein de la GEC ont exactement les mêmes droits que les membres élus de la GEC, y compris en ce qui concerne le droit de vote. Les NFP sont encouragés à contacter le représentant de leur pays au sein du CDDH et à instaurer une coordination dans la perspective des prochaines élections.

Evénements à venir

Le Secrétariat informe les participants que, sous réserve de financement, les NFP pourront être invités à assister aux événements qui pourraient être intéressants pour leurs travaux et activités en cours :

1. « l'accès à la justice des femmes victimes de la violence » (Paris, décembre 2013)
2. « la dimension de genre de la corruption », (Strasbourg ou Prague, décembre 2013)

Sous réserve de financement et de ressources, la possibilité sera examinée d'organiser des événements de moindre ampleur pour les NFP.

Les NFP sont invités à porter à l'attention de la GEC et du Secrétariat toute information relative aux événements susmentionnés.

Date de la prochaine conférence et réunion des NFP

Le Secrétariat tiendra les participants informés de la date et du lieu de la deuxième conférence et réunion des NFP.

Conclusion

La présidente souligne l'importance de la conférence et de la réunion pour travailler en réseau, échanger des idées et des expériences et renforcer la collaboration entre la GEC et les NFP. Elle encourage ses collègues à alimenter les échanges d'informations et à faire des propositions sur de futures activités et sur l'amélioration des méthodes de travail. La présidente exprime également ses remerciements à tous les participants pour leur apport tout au long de l'organisation et du déroulement de la conférence, dont le succès leur doit beaucoup. Elle remercie enfin ses collègues, membres de la GEC, qui ont animé les différentes séances en atelier, car ils ont piloté habilement les discussions et fait émerger des idées de futurs travaux. La présidente a également remercié le Secrétariat pour son professionnalisme constant dans le soutien des structures du programme transversal et pour la préparation de la Conférence. Elle espère que les contacts noués par les participants, les bonnes et les mauvaises pratiques et les sujets débattus pendant la conférence apporteront aux NFP des idées et des ressources utiles à leur travail après leur retour dans leur pays.

Les NFP et les membres de la GEC remercient la présidente et lui demandent de transmettre leurs remerciements aux autorités néerlandaises pour leur excellente organisation de la conférence et pour leur hospitalité. Le format de la conférence, avec des échanges, des ateliers et un forum ouvert, a constitué un cadre dynamique propice aux discussions et aux échanges et a facilité les contacts entre les participants, notamment entre les experts qui sont intervenus et les organisations qui ont présenté leur travail pendant le forum ouvert. Les principaux intervenants (dont la plupart ont été proposés par des membres de la GEC et des NFP) ont apporté aux discussions de nombreuses compétences et idées, que le Conseil de l'Europe ne manquera pas d'exploiter dans ses futures communications et activités.

ANNEXE I
Ordre du Jour

**1st Meeting of
Gender Equality National Focal Points**

Amsterdam, Netherlands, 5 July 2013
12.30 – 4 pm

Agenda

1. Working Lunch
2. Introduction and welcome address by:
Chairperson of the GEC – Carlien Scheele
3. Reflection on one year of the Council of Europe Gender Equality Programme : input from NFPs and GEC
 - CoE Transversal Programme on Gender Equality (Structures, components, progress achieved, the future)
4. The National Focal Points: role and working methods
 - The role of NFP
 - At national level
 - At international level
 - Working methods
 - The annual conference
 - Cooperation with and between the different components (Gender Equality Commission, Gender Equality Rapporteurs, the Secretariat)
 - Communication and Contacts
5. Council of Europe Strategy for Gender Equality
 - Presentation of the draft strategy
 - The Role of NFPs in implementing and assessing the impact of the strategy
6. Discussion on future activities
 - 2nd thematic conference
 - Other activities
7. Any other Business

ANNEXE II
Participants list / Liste des participant-e-s

Armenia/Arménie

Ms Astghik MIRZAKHANYAN

Head of Social Affairs Department, The Prime Minister's Office

Belgium/Belgique

Mme Alexandra ADRIAENSSENS

Directrice chargée de mission, Direction de l'Égalité des Chances, Ministère de la Communauté française

Bosnia and Herzegovina/Bosnie-Herzégovine

Ms Marina MARKOTIC

Agency for Gender Equality

Croatia/Croatie

Ms Matea SEDMAK

Government Office for Gender Equality

Czech Republic/République Tchèque

Mr Radan ŠAFARŤÍK (*GEC member/Membre du GEC*)

Gender Equality Unit, Ministry of Labour and Social Affairs

Denmark/Danemark

Ms Kira APPEL

Chief Adviser, Ministry of Gender Equality and Ecclesiastical Affairs

Estonia/Estonie

Ms Käthlin SANDER

Adviser, Gender Equality Department, Ministry of Social Affairs

Finland/Finlande

Ms Päivi YLI-PIETILA (*GEC member/Membre du GEC*)

Ministerial Adviser, Ministry of Social Affairs and Health

France

Mme Geneviève ZDROJEWSKI

Adjointe au chef de bureau, Bureau des Affaires Européennes et Internationales, Direction Générale de la Cohésion Sociale, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, Ministère des Droits des Femmes

Georgia/Géorgie

Mr Beka DZAMASHVILI

Deputy Head of the Public International Law Department, Ministry of Justice

Germany/Allemagne

Ms Antje WUNDERLICH

European and International Gender Equality Policy, Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth

Greece/Grèce

Ms Ifigenia KATSARIDOU

Senior Official, General Secretariat for Gender Equality

Hungary/Hongrie

Mr György CIRÁKI

Department for Family Policy, State Secretariat for Social and Family Affairs

Iceland/Islande

Ms Hugrún R. HJALTADÓTTIR

Centre for Gender Equality

Ireland/Irlande

Ms Pauline MOREAU (*GEC member/Membre du GEC*)

Director, Gender Equality Division, Department of Justice and Equality

Italy/Italie

Mr Michele PALMA (*GEC member/Membre du GEC*)

Director General, Department of Equal Opportunities

Latvia/Lettonie

Ms Agnese GAILE

Senior Expert, Department of Social Policy Planning and Development

Liechtenstein

Ms Karin LINGG

Counsellor, Office for Foreign Affairs

Lithuania/Lituanie

Ms Lina PIVORAITE

Chief Specialist, Ministry of Social Security and Labour

Malta/Malte

Ms Romina BARTOLO

Executive Director, National Commission for the Promotion of Equality

Republic of Moldova/République de Moldova

Ms Lilia PASCAL

Head, Department for ensuring equal opportunities between men and women and violence prevention policies, Ministry of Labour, Social Protection and Family

Monaco

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES

Conseiller Technique, Département des Relations Extérieures, Ministère d'Etat

Montenegro/Monténégro

Ms Irena BOSKOVIC

Head of Department for Gender Equality, Ministry of Justice and Human Rights

Netherlands/Pays Bas

Ms Carlien SCHEELE (*Chairperson of the GEC/Présidente de la GEC*)

Director for Gender and LGBT Equality

Ministry of Education, Culture and Science

Poland/Pologne

Ms Maria PAWLOWSKA

Governmental Plenipotentiary for Equal Treatment

Portugal

Ms Andreia Lourenço MARQUES

Unit for International Affairs, Commission for Citizenship and Gender Equality

Romania/Roumanie

Mr Sorin BOTEZATU

Director for Gender Equality, Ministry of Labor, Family and Social Protection

San Marino/Saint Marin

Ms Veronica GASPERONI

Member of the San Marino Commission for equal opportunities

Slovakia/Slovaquie

Ms Olga PIETRUCHOVÁ

Director, Department of Gender Equality and Equal Opportunities, Ministry of Labour, Social Affairs and Family

Spain/Espagne

Ms Ana ARRILLAGA ALDAMA

Chief of Service, Deputy Direction General for International Relations, Ministry of Health, Social Affairs and Equality

Switzerland/Suisse

Mme Sylvie DURRER

Directrice, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

Turkey/Turquie

Ms Dr Goknur AKCADAG

Head of R&D and Project Department, General Directorate on the Status of Women

GENDER EQUALITY COMMISSION MEMBERS

Armenia / Arménie

Ms Karine SOUDJIAN

Head of the Human Rights and Humanitarian Issues Division

Poland / Pologne

Ms Monika KSIENIEWICZ

Deputy Director, Office of the Government Plenipotentiary for Equal Treatment, the Chancellery of the Prime Minister

Portugal

Mme Isabel ROMAO

Independent gender equality expert

Slovenia / Slovénie

Ms Violeta NEUBAUER

Independent Gender Equality Expert

Spain / Espagne

Mr Guillaume MONFORT

Coordinator, International Relations Department, State Secretariat for Social Services and Equality, Ministry of Health, Social Services and Equality

Ukraine

Mr Sergiy KYSLYTSYA (*Vice Chair of the GEC/Vice-président du GEC*)

Director General, Directorate General for International Organisations, Ministry of Foreign Affairs

SECRETARIAT

Ms Liri KOPAÇI-DI MICHELE

Head of Gender Equality and Violence against Women Division / Cheffe de la Division Egalité entre les femmes et les hommes et violence à l'égard des femmes

Ms Carolina LASSEN DIEZ

Programme Officer / Responsable de Programme

Ms Sonia PARAYRE

Programme Officer / Responsable de Programme

Ms Adrienne INGLEDOW

Principal Assistant / Assistante principale

Interpreters/Interprètes

Ms Willy Visser

Ms Christelle Petite